

## INFORMATIONS AUX MARCHEURS

### Départ et arrivée : FRAIZE

Tous les jours de 7h30 à 19h (sauf le mercredi)  
Boulangerie PASSIONS ET GOURMANDISES  
1, rue de la Costelle.

Le mercredi de 8h à 19h  
Boucherie GRANDEMANGE, 7, rue de Lattre de Tassigny

**Horaires :** Circuit Permanent (ouvert du 1<sup>er</sup> Avril au 1<sup>er</sup> Novembre)

**Parcours :** 11 km sans difficultés particulières, tracé en majorité en forêt et qui offre de superbes points de vue sur la Vallée de la Meurthe. Cette randonnée est ouverte à tous, toutefois les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés.

### Licence

**de participation :** Elle est délivrée au départ contre une cotisation de 2,00 €. Elle donne droit au tampon IVV si la grille située au verso est correctement remplie. Des points d'autocontrôles sont matérialisés sur le circuit et signalés par des signes en forme de lettres ou chiffres changés régulièrement. Ces signes sont à noter sur la licence de participation dans les cases prévues à cet effet.

**Renseignements :** par courriel : [tourisme\\_fraize@orange.fr](mailto:tourisme_fraize@orange.fr)  
[houvion.jean-paul@wanadoo.fr](mailto:houvion.jean-paul@wanadoo.fr)

ATEHM - Jean-Paul HOUVION

Tél. 03 29 50 35 66 ou 06 85 95 89 32

5, rue de l'Erimont - 88230 FRAIZE

**Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA. L'inscription à la randonnée vaut déclaration de non-contre-indication à la pratique de la marche. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de maladie, d'accident, vol ou perte.

**Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Il est interdit de sortir des sentiers balisés.

**Urgences :** International : 112



Ville de FRAIZE

Association ATEHM  
(Animations Touristiques en Haute-Meurthe)



# FRAIZE

VOSGES FRANCE



## PARCOURS PERMANENT



### 11 km - La Roche des Fées

Membre de FFSP N° F1319

Visa FFSP Permanent 88-30-M

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france) [twitter.com/ffsp\\_officiel](https://twitter.com/ffsp_officiel)



Groupama



EN-PROVENCE  
OLYMPIADES 2019  
FRANCE



VVF VILLAGES  
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE

Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national  
du 20 juin 2006

Reconnue de mission publique par  
arrêté N° 012156 du 2 août 2001